

Questions orales

s'empare d'une entreprise canadienne et qui la ferme, pièce par pièce, pour bénéficier du libre-échange?

L'hon. Harvie Andre (ministre de l'Expansion industrielle régionale et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Monsieur le Président, comme je l'ai expliqué en répondant à la première question, la société voyait son chiffre d'affaires baisser.

Le député devrait savoir que durant les années 80, en moyenne, 130 000 nouvelles sociétés apparaissaient, chaque année, et 100 000 disparaissaient. De plus, quatre millions de Canadiens changent d'emploi chaque année. Le député a dit qu'environ 35 emplois avaient été supprimés à St. Thomas et c'est regrettable. Je suis heureux, cependant, que Freightliner construise à St. Thomas une nouvelle usine qui engagera ces 35 personnes et environ 1 000 autres travailleurs. Tout compte fait, St. Thomas se porte assez bien.

Le changement est la loi de la vie. Le Nouveau Parti démocratique voudrait qu'il n'y ait plus de changements. C'est absurde et insensé.

* * *

[Français]

L'EXPLORATION MINIÈRE

M. Guy Saint-Julien (Abitibi): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Le journal *L'Écho* de Val-d'Or, du 6 février 1990, citait les propos du ministre délégué aux Mines du Québec, M. Raymond Savoie, en ces termes, et je cite:

Ce dernier a par ailleurs confirmé les rumeurs voulant que le PSEC soit aboli dès 1991 en raison de compressions budgétaires.

Ma question est la suivante: Le ministre peut-il nous confirmer que le ministre Savoie l'a consulté et/ou son ministère avant de faire cette annonce de l'abolition du programme PSEC pour 1991 concernant l'exploration minière au Canada?

[Traduction]

L'hon. Jake Epp (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, je ne saurais rien confirmer ni des entretiens qui ont pu avoir lieu, ni de ceux qui ont pu être rapportés dans les journaux, ni de ce qui pourrait figurer dans l'exposé budgétaire.

LA MAIN-D'OEUVRE

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grace): Monsieur le Président, c'est au ministre du Travail que je m'adresse. Dans le rapport concernant les bons et les mauvais emplois qu'il a publié hier, le Conseil économique déclare que 70 p. 100 des Canadiens oeuvrent à l'heure actuelle dans le secteur des services, que l'écart entre les bons et les mauvais emplois tend à s'accroître, ce qui fait que la classe moyenne diminue chez nous. Il précise que cette situation est attribuable au fait que, entre 1980 et 1988, la moitié des emplois créés était des emplois temporaires, à temps partiel, mal rémunérés et offrant de maigres avantages.

Quand le gouvernement va-t-il mettre en oeuvre les recommandations du Conseil économique de mieux protéger ces travailleurs et de les rémunérer de façon suffisante? Quand entend-il donner suite à ce rapport?

L'hon. Jean Corbeil (ministre du Travail): Monsieur le Président, je suis au courant de ce rapport qui a été déposé hier. Nous avons commencé à l'examiner. Je me réjouis d'informer le député que la ministre de l'Emploi et de l'Immigration a prévu 100 millions de dollars dans le cadre de son programme d'adaptation de la main-d'oeuvre pour aider les travailleurs âgés à se recycler. Dès que ses amis de l'autre endroit auront fini d'examiner le projet de loi C-21, nous disposerons de 800 millions de dollars pour offrir aux Canadiens la formation dont ils ont besoin pour occuper ces nouveaux emplois.

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce): Monsieur le Président, la démarche proposée dans le projet de loi C-21 n'est pas celle que préconise le Conseil économique. Si le ministre examine le rapport, il constatera que, de l'avis du Conseil économique, la croissance de ces emplois mal rémunérés sape la sécurité économique d'une partie toujours plus grande de la population active. C'est là une bien triste condamnation des politiques du gouvernement dans le domaine de l'emploi et du travail.

Au nom du gouvernement, le ministre pourrait-il s'engager à informer la Chambre aussitôt que possible de la suite que le gouvernement entend donner à ce rapport pour aider la moitié des travailleurs canadiens qui sont exclus de toute participation à l'économie de notre pays?